L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 5 OCTOBRE 1846.

IMPRIME ET PUBLIE PAR
MAGNE & WEISSE.
No 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, timbre et avance $12
Journal quotidien, timbre et avance, deux fois par semaine, ... 5
Ce journal ne sera livré qu'à souscription, sans donner lieu à aucune réclamation.
ANNONCES. Une piastre par chaque de 12 lignes, pour chaque insertion, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Aucun avis ne paraîtra être inséré moins d'une piastre, pour chaque insertion.
Les ANNONCES, qui doivent paraître que par intervalle, seront payées à raison de une piastre par ligne, pour chaque insertion.
Les ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion, seront insérées pendant un mois, et devront être payées en conséquence, le cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux annonces qui ne sortent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

☞ AVIS est par le présent donné qu'un contrat a été passé entre les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de la gazette L'Abeille, pour la publication de cette feuille pendant l'année prochaine entière, 1846, de tous les avis judiciaires requis par la loi, et ordonnances de la Cour, à compter du 1 Octobre 1845, au prix de UNE PIASTRE par chaque insertion, tant pour chaque publication en anglais, que dans chaque langue.

Nouvelle-Orléans, 27 septembre 1845.
W. DE BUNS, Trésorier de l'Etat.
J. NICHOLAS, Sec. d'Etat.

POUR LES ATTAKAPAS. Le bel steamer Rio St. Martin, Capt. Thibodeaux, partira pour les Attakapas, le 7 courant à midi. A Vermilion, Delacroix, Delahoussaye, Mr. Martin, recevra ses ordres à bord. Le vapeur KIAMICHA, capt. M. W. Irvin, recevra maintenant son chargement. Le vapeur CHARLES, capt. Fort, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à A. J. Grost & Co. 2 oct.

PAQUEBOT REGULIER pour le Bayou St. Jean, partira demain matin pour VICKSBURG, Capt. J. NAVARRO—Le vapeur MAGNOLIA, Capt. Hall, partira pour les postes de la maison, les DIMANCHES à 10 heures précises et de passages sur tous les points de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à THEOD. SHUTE, agent 11, Carondelet.

Paquebot du Bayou Sara, ligne HELICROTE, capitaine J. M. Scott, partira demain matin pour Bayou Sara et Natchez, ou tout autre genre adéquat, offrant des avantages ; tous les mercredis et jeudis depuis le Bayou Sara. Pour passage s'adresser à bord, ou à Coiffard, le Bayou Sara, ou à Coiffard, le Bayou Sara, ou à Coiffard, le Bayou Sara